



★ PROC  S – VERBAL ★
de la s  ance du Conseil d'Administration du
18 mars 2024

I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	R��serv�� �� Monsieur le Directeur acad��mique
Membres pr��sents ou excus��s : Membres de droit : - M. JEULIN – Principal du coll��ge �� - Mme JUNQUA – Secr��taire g��n��rale �� - Mme LAGIER – Conseill��re principale d'��ducation (excus��e) - M. GARDE – Agent comptable (invit�� �� titre consultatif) �� Repr��sentants du Conseil d��partemental : - M. CAMMAL – Conseiller d��partemental (absent) - Mme DENIZOT –Conseill��re d��partementale �� Repr��sentant de la Mairie de Ch��tillon-sur-Loire - M. RAT – Maire de Ch��tillon-sur-Loire (excus��) Personnalit��s qualifi��es : - M. BONNEFONT �� - M. GIRAULT �� Repr��sentant de la communaut�� de communes (�� titre consultatif) : - Mme DESCHAMPS (excus��e) Repr��sentants des personnels enseignants et d'��ducation : - M. SAMARAN �� - M. LE PERCHEC (excus��) - Mme MAHE �� - Mme VILLAIN (excus��e) - Mme METIVIER-LIAIGRE �� Repr��sentantes des personnels ASSTOS : - Mme NICOLET �� - Mme MIERMONT �� Repr��sentants des parents d'��l��ves : - Mme HUET �� - Mme JANNOT �� - M. BELHOSTE �� - Mme RAT �� - Mme LAMY �� - Mme LONGO �� Repr��sentants des ��l��ves : - Mlle JOZEAU �� - M. BERGER �� Monsieur le Principal excuse les absences de Mme LAGIER, de Mme VILLAIN, de Mme DESCHAMPS et de M. LE PERCHEC, ainsi que des repr��sentants de la commune, retenus par des r��unions ext��rieures. Le quorum ��tant atteint avec la pr��sence de 18 membres, Monsieur le Principal ouvre la s��ance du conseil d'administration �� 18 heures 05. Mme JUNQUA, assure le secr��tariat de s��ance.	



1. Adoption du proc  s-verbal de la s  ance du Conseil d'Administration du 04 d  cembre 2023

Aucune remarque n'  tant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation
du proc  s-verbal du Conseil d'Administration du 04 d  cembre 2023 :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 1

Pour : 17



II – GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	Réservé à Monsieur le Directeur académique
1. Présentation du compte financier de l'exercice 2023 Monsieur GARDE présente d'abord le bilan comptable de l'exercice 2023 aux membres du conseil d'administration. Madame JUNQUA présente ensuite les grandes lignes du Compte financier du collège. L'exercice 2023 laisse apparaître un résultat d'exploitation négatif de – 7 700,37 €. Compte-tenu de la situation financière de l'établissement et du montant du fonds de roulement dont il dispose (77 637 ,41 €), ce résultat d'exploitation confirme la bonne santé financière de l'établissement et pourra être affecté sans risque sur le compte de réserve. Madame DENIZOT, représentante du Conseil départemental, profite de l'occasion pour expliquer le financement des établissements, et notamment les débats qui ont eu lieu sur la tarification de la demi-pension qui avait abouti à l'abandon de l'idée d'une tarification différente selon le quotient familial. Elle évoque aussi le projet du département de l'embauche d'assistantes sociales qui pourraient être mis à disposition des établissements scolaires qui n'en disposent pas. Monsieur le Principal soumet au vote des membres l'approbation du compte financier de l'exercice 2023 : Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18 2. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 Monsieur le Principal soumet au vote des membres l'approbation d'affecter le résultat de fonctionnement du compte financier de l'exercice 2023, soit – 7 700,37 € , sur le compte de réserve unique : Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18	



3. Contrat d'adhésion au GRETA

Monsieur le Principal présente aux membres le contrat d'adhésion au GRETA Centre Val de Loire.

Cette demande d'adhésion s'inscrit dans le cadre de la fusion des trois GRETA de l'académie en une structure unique, le GRETA Centre Val de Loire qui leur. Cette adhésion remplace l'ancienne adhésion du collège.

Monsieur le Principal soumet au vote des membres l'adhésion au GRETA Centre Val de Loire :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18



III – CARTE SCOLAIRE, VIE SCOLAIRE ET SCOLARITÉ DES ÉLÈVES	Réservé à Monsieur le Directeur académique
1. Prévisions de ventilation de la DHG pour l'année scolaire 2024-2025 Monsieur le Principal rappelle les principes du calcul de la dotation horaire globale pour le collège (nombre d'heures par division et dotation complémentaire) et présente la structure prévue pour l'année 2024-2025 : - 3 classes de 6^e - 3 classes de 5^e - 2 classes de 4^e - 3 classes de 3^e Cette structure n'a aucune possibilité d'évoluer au regard des prévisions d'effectifs qui situent le collège très loin des « effets de seuil » (situations où l'arrivée ou le départ non encore prévus de quelques élèves sur un même niveau contraindraient la création ou la suppression d'une classe. Il soumet au vote des membres cette prévision de la structure à 11 classes : Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18 Monsieur le Principal présente ensuite la dotation horaire globale pour 2024-2025, de 356,5 heures. Il présente une ventilation possible de ces heures, qui intègre : • la constitution de groupes de besoin en français et mathématiques en classe de 6^e et 5^e, liés à la réforme dite du « Choc des savoirs » • le maintien de l'option LCE (Langue et culture européenne) en 5^e, 4^e et 3^e • des dédoublements dans les niveaux 4^e et 3^e à la hauteur des moyens disponibles. Dans la mesure où cette ventilation s'appuie sur des textes ministériels qui n'ont pas à la date du conseil d'administration de valeur réglementaire, Monsieur le Principal ne soumettra pas cette ventilation au vote des membres, et reporte le vote au dernier Conseil d'administration, après publication des textes officiels.	



IV – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à Monsieur le Directeur académique
1. Demande d'un poste d'infirmière à plein temps pour la rentrée 2024-2025. Les représentants des parents d'élèves souhaitent qu'une action commune soit engagée pour demander au Rectorat que le demi-poste d'infirmière soit transformé en temps plein. Ils soulignent l'importance de cette mesure, d'autant plus que le collège ne dispose pas d'assistante sociale rattachée, pour : - répondre aux besoins médicaux croissants des élèves - garantir une réponse rapide et efficace à toutes les situations médicales qui pourraient survenir pendant les heures de classe - permettre L'ensemble des membres du Conseil d'administration manifeste son approbation, et Monsieur le Principal signale que les élus des communes dont le collège scolarise les élèves et qu'il a pu solliciter sur le sujet sont également favorables à cette demande. Il précise sur le sujet qu'un temps plein limiterait le « turn over » des personnels, de mettre en place l'ensemble des actions d'information et de prévention que l'analyse des besoins propres au collège rendent indispensables, et de permettre enfin à l'infirmière scolaire d'intervenir au sein des écoles du secteur. Il soutient totalement cette démarche et s'engage à l'appuyer et à la relayer auprès du Rectorat. Il propose aux représentants des parents d'élèves de lui transmettre un courrier qu'il joindra à cette demande officielle.	

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 19h25.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur JEULIN

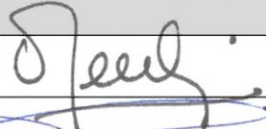
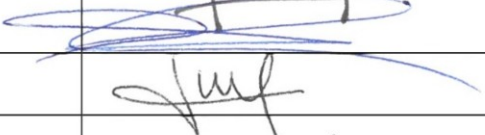
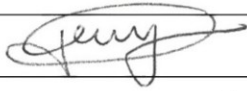
Le secrétaire de séance

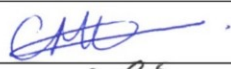
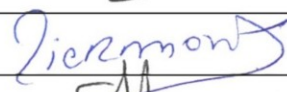
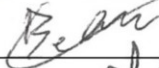
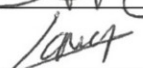
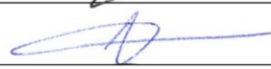
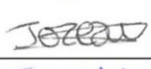
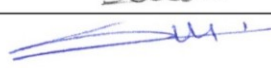
Madame JUNQUA

Séance du 18 mars 2024

Effectif réel du Conseil d'administration : 24 membres

Quorum : 12

MEMBRES DE DROIT OU DÉSIGNÉS		
CHEF D'ÉTABLISSEMENT	M. JEULIN Olivier	
AGENT COMPTABLE	M. GARDE Stéphane	
SECRETAIRE GENERALE (ADJOINTE-GESTIONNAIRE)	Mme JUNQUA Corinne	
CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'ÉDUCATION	Mme LAGIER Marie	excusée
REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT	M. CAMMAL Francis	
	Mme DENIZOT Aude	
REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE	M. RAT Emmanuel	excusé
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	M. BONNEFONT Bernard	
	M. GIRAULT Jacques	
REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (à titre consultatif)	Mme DESCHAMPS Céline	excusée

MEMBRES ÉLUS			
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	Signature
Représentants des personnels enseignants et d'éducation	M. SAMARAN Kévin		
	M. LE PERCHEC Nicolas		
	Mme MAHE Christine		
	Mme VILLAIN Sandy		excusée
	Mme METIVIER-LIAIGRE Christelle		
Représentants des personnels ASSTOSS	Mme NICOLET Natacha		
	Mme MIERMONT Virginie		
Représentants des parents d'élèves	Mme LE GOFF Sabine	Mme HUET Sophie	
	Mme JANNOT Anne-Laure		
	Mme RICHARD Christelle	M. BELHOSTE Vincent	
	Mme RAT Anne		
	Mme LAMY Séverine		
	Mme LONGO Annelise		
Représentants des élèves	Mlle JOZEAU Océane		
	M. BERGER Stanislas		

Nombre de membres du Conseil d'administration présents (ayant droit au vote) : 18

